

SAINT GAL - COMMUNE

Séance du 12 avril 2024

Membres en exercice :

7

Date de la convocation: 08/04/2024

Le douze avril deux mille vingt-quatre à 20h30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GOAREGUER

Présents : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Monsieur Jean-Luc GOAREGUER, Madame Elise BOUQUET, Madame Chrystel VALLY, Madame Nadine BEAUFILS, Madame Laure LAMETH, Monsieur Stéphane DIET, Monsieur René AMARGER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Laure LAMETH

Objet : Vote des taux d'imposition - 2024_DE_010

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux votés l'année précédente. Il invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire.

Considérant les taux des taxes directes locales votés pour l'exercice précédent.

Considérant le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du présent budget.

Après en avoir délibéré, décide :

- de fixer les taux des taxes locales pour l'année 2024 comme suit :

* taxe foncière sur propriété bâtie, taux de 37,04 %

* taxe foncière sur propriété non bâtie, taux de 96,70 %

* taxe d'habitation, taux de 8,04 %

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire,

Jean-Luc GOAREGUER

Laure LAMETH

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22/ 04/ 2024
et publié ou notifié

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Date de transmission de l'acte: 22/04/2024

Date de réception de l'AR: 22/04/2024

048-214801532-2024_DE_010-DE

A G E D I